

| | | |
|---|---|----------------------------|
|  | EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE | <i>Délibération</i> |
| | Séance publique du 23 octobre 2020 | N° 2020-404 |

Convocation du 16 octobre 2020

Aujourd'hui vendredi 23 octobre 2020 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Maxime GHESQUIERE, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Nicolas FLORIAN, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, M. Jérôme PESKINA, M. Stéphane PFEIFFER, M. Philippe POUTOU, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Kévin SUBRENAT, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Bernard-Louis BLANC à Mme Marie-Claude NOEL
Mme Emmanuelle AJON à M. Baptiste MAURIN
Mme Simone BONORON à M. Emmanuel SALLABERRY
M. Jean-Claude FEUGAS à M. Olivier ESCOTS
Mme Eva MILLIER à M. Franck RAYNAL
M. Michel POIGNONEC à Mme Christine BONNEFOY
M. Patrick PUJOL à M. Michel LABARDIN
M. Bastien RIVIERES à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Claude BICHET à M. Patrick PAPADATO à partir de 13h15
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT à partir de 11h45
Mme Harmonie LECERF à Mme Fannie LE BOULANGER à partir de 12h25

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

| | | |
|---|--|---------------------|
|  | Conseil du 23 octobre 2020 | Délibération |
| | Direction générale Valorisation du territoire Direction de la nature | N° 2020-404 |

Eysines - 15e édition du Raid des Maraîchers - Frais engagés en 2020 avant annulation de la manifestation - Contrat de co-développement 2018-2020 - Aide à une manifestation 2020 - Décision - Autorisation

Monsieur Patrick PAPADATO présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La commune d'Eysines organise, depuis seize ans, la mise en œuvre et l'organisation de la manifestation du « Raid des Maraîchers » dont les objectifs sont le soutien à l'activité maraîchère et aux circuits de commercialisation courts, la valorisation du patrimoine naturel et historique de la vallée de la Jalle, la sensibilisation environnementale des citoyens eysinais et de l'ensemble de la Métropole, l'organisation d'un parcours sportif et ludique valorisant les circulations douces. Les maraîchers et producteurs de la vallée des Jalles invitent les participants à visiter leurs exploitations.

Cette manifestation s'inscrit dans la continuité des contrats de codéveloppement conclus avec la commune d'Eysines. Elle figure dans le contrat de codéveloppement 2018-2020 sous la fiche action n° C041620078.

Pour l'année 2020, la commune d'Eysines a demandé une subvention de 7 000 € (comme convenu dans les contrats de co-développement). Cependant, la manifestation a été annulée à cause de la crise sanitaire.

L'édition prévue avait nécessairement conduit la ville à engager des dépenses en amont de la décision d'annulation de la manifestation, d'un montant total de 1 820 €.

Dépenses engagées en amont de la décision d'annulation de la manifestation

| Budget définitif 2020 | | | |
|--|--------------------|--------------------------|--------------------|
| DÉPENSES 2020 | Montant (€) | RECETTE | Montant (€) |
| Création et conception du visuel du raid des maraîchers et outils de communication | 1 580 | Ville Eysines (70%) | 1 274 |
| Maquette d'affiche, maquette dépliant | 120 | Bordeaux Métropole (30%) | 546 |
| Présentation de la piste créative | 120 | | |
| Total Dépenses | 1 820 | Total Recettes | 1 820 |

Ainsi, la ville d'Eysines demande à Bordeaux Métropole une participation à hauteur de 30% de ce montant – soit 546 € - correspondant au pourcentage de participation prévu dans le budget initial de la manifestation.

e

Bilan 2019 de la 15^e édition du Raid des Maraichers

Le bilan 2019 du Raid des maraichers, qui s'est déroulé le 7 et 8 juin 2019 a fait état d'une fréquentation de 1226 participants, adultes et enfants confondus.

La soirée du vendredi 7 Juin 2019 a commencé à 19h, avec l'organisation de deux randonnées et d'une pause maraîchère avec 140 participants :

- Handi Rando : 3 personnes
- Rando'Cool : 65 personnes
- Visite découverte à pied : 44 personnes
- Visite découverte à vélo : 28 personnes

La journée du Samedi 8 Juin 2019 a commencé à 8h avec 932 participants :

- Rando lève tôt : 166 personnes
- Cyclo'Cool : 159 personnes
- Rando'Cool : 465 personnes
- Rando Minots : 142 personnes

L'origine géographique des participants se décompose comme suit (en %) :

- Commune d'Eysines : 44 %
- Bordeaux Métropole : 45 %
- Hors Bordeaux Métropole : 11 %

Le coût total de la manifestation de 2019 a été arrêté à la somme de 22 960 €.

Financements accordés précédemment par Bordeaux Métropole

La commune d'Eysines a reçu les subventions de Bordeaux Métropole au titre du « Raid des maraîchers », pour un montant total de 63 500 €, se décomposant de la façon suivante :

| | |
|--|----------|
| Délibération n° 2019-302 du 24 mai 2019 | 7 000 € |
| Délibération n° 2018/0295 du 27 avril 2018 | 7 000 € |
| Délibération n° 2017/0314 du 19 mai 2017 | 7 000 € |
| Délibération n° 2016/0271 du 29 avril 2016 | 7 000 € |
| Délibération n° 2015/0293 du 29 mai 2015 | 6 500 € |
| Délibération n° 2014/0319 du 27 juin 2014 | 6 500 € |
| Délibération n° 2013/0492 du 28 juin 2013 | 6 500 € |
| Délibération n° 2012/0373 du 25 mai 2012 | 7 000 € |
| Délibération n° 2011/0499 du 24 juin 2011 | 15 000 € |
| Délibération n° 2010/0353 du 28 mai 2010 | 15 000 € |

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5217-10-3 relatif aux modalités d'octroi des subventions,

VU la délibération métropolitaine n° 2018/247 en date du 27 avril 2018 relative à la présentation des contrats de codéveloppement 2018-2020 (fiche action n° C041620078),

VU la délibération communautaire n° 2011/0929 du 16 décembre 2011 relative au dispositif d'aide financière des projets Nature,

VU le dossier de demande d'aide du 17 mars 2020 présenté par la commune d'Eysines,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT que cette opération entre dans le cadre des objectifs du projet métropolitain valorisant les espaces naturels et agricoles,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention de 546 € en faveur de la commune d'Eysines au titre des frais engagés pour l'organisation de la 16e édition du Raid des maraîchers avant décision d'annulation de la manifestation.

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2020 en section fonctionnement au chapitre 65, article 657341, fonction 76.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 octobre 2020

| | |
|---|---|
| <p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 28 OCTOBRE 2020</p> <p>PUBLIÉ LE : 28 OCTOBRE 2020</p> | <p>Pour expédition conforme,</p> <p>le Vice-président,</p> <p>Monsieur Patrick PAPADATO</p> |
|---|---|